



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

23 novembre 2023

Chers membres de notre association, j'ai le plaisir de vous convoquer à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le **jeudi 23 novembre à 18h30 au cinéma de Ferrals**.

ORDRE DU JOUR

- Rapport Moral et bilan des activités

Point sur les dossiers suivants :

- L'opération « Fleurir les Corbières » ;
- La piste cyclable entre Ferrals et Lézignan ;
- L'espace de gratuité ;
- La reprise des ramassages de déchets par Ici et Maintenant ;
- L'engagement contre les projets photovoltaïques industriels démesurés.

- Rapport financier et point sur les subventions dont le budget participatif

- Approbation des comptes et du bilan moral

- Renouvellement du conseil d'administration

Si des membres souhaitent faire acte de candidature pour le conseil d'administration qu'ils se fassent connaître auprès du président par retour de mail.

- Cotisations et dons, le règlement des cotisations à faire en fin de l'AGO. Rappel, la cotisation par individu est de 10,00 euros et par couple de 15,00 euros.

Les membres qui ne pourront être présents à l'assemblée générale sont invités à régler leur cotisation par courrier au 3 rue des Nobles à Ferrals.

À la fin de l'assemblée générale, un verre de l'amitié est proposé dans la salle Brassens.

P.J : Les absents peuvent se faire représenter avec le pouvoir ci-joint.